

Questions orales

jamais été appliquées, et d'assurer à la Chambre que des mesures seront prises sans délai pour corriger cette situation scandaleusement dangereuse.

M. l'Orateur: A l'ordre. La motion est proposée en vertu de l'article 43 du Règlement. Elle ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES NÉGOCIATIONS RELATIVES AUX RESTRICTIONS VOLONTAIRES—L'OFFRE DE PROPOSITIONS MINISTÉRIELLES AU MOUVEMENT SYNDICAL

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. En début avril, il a dit à la Chambre que la première étape des entretiens portant sur la recherche d'un consensus était terminée. Hier, il a fait allusion à une dernière étape. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si nous en sommes actuellement au milieu des entretiens et, dans l'affirmative, combien de temps cette étape indéterminée doit-elle durer?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier que s'il était possible d'entamer la dernière étape en fin de semaine, celle-ci serait terminée d'ici la fin du mois.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, Monsieur l'Orateur. Pour le ministre des Finances, le monde entier est naturellement devenu une scène et il comprendra bien que j'essaie seulement de jouer mon rôle.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le ministre a dit hier que s'il acceptait l'invitation de dévoiler son programme de recherche d'un consensus à la main-d'œuvre syndiquée, ce serait à une étape ultérieure. J'aimerais savoir si cela constituera une nouvelle étape, si cela se fera au cours de la dernière étape ou encore si cela constituera une étape indéterminée ou autre?

● (1410)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier que si les chefs syndicaux croyaient que cela serait utile, je suis tout à fait prêt à les rencontrer après leurs

[M. Cossitt.]

réunions d'aujourd'hui et de demain pour leur expliquer de mon mieux notre démarche.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE CARACTÈRE VAGUE DES RESTRICTIONS PROPOSÉES AUX SECTEURS AUTRES QUE LES SYNDICATS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que les documents qui ont été soumis pour étude aux représentants des syndicats semblent avoir proposé des formes de restriction très précises à leur intention et très imprécises pour les autres secteurs principaux de l'économie, j'aimerais demander au ministre très sérieusement et en toute honnêteté s'il proposera également des formules de restriction aux autres éléments de l'économie afin d'éviter ce que j'appellerais la comédie dans laquelle le gouvernement s'est complu tout l'hiver et tout le printemps, comédie qui dégénère maintenant en véritable tragédie pour la population du pays?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les documents dont parle le chef de l'opposition sont sans doute des documents de travail antérieurs, car ceux qu'on étudie actuellement proposent des formules de modération destinées à tous les secteurs de l'économie.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE CAS DES TRAVAILLEURS NON SYNDIQUÉS ET LA HAUSSE DE 8 p. 100 PROPOSÉE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances au sujet des principes directeurs intéressants qui ont été distribués. Ces principes proposent une hausse minimum d'environ 8 p. 100. Je voudrais savoir comment le gouvernement a l'intention d'obtenir notamment pour les travailleurs non syndiqués cette hausse de 8 p. 100 auquel le gouvernement prétend qu'ils ont droit puisqu'ils ne font pas partie d'un syndicat qui pourrait négocier pour eux. Plus particulièrement, si le ministre veut faire accepter le principe concernant certains minimums pour les Canadiens à faible revenu, pourquoi n'a-t-il pas proposé que le salaire fédéral minimum soit haussé et que le programme du revenu minimum garanti dont le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social parle depuis quelques années soit mis en application dès l'entrée en vigueur du programme?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le document dont parle le député, comme je l'ai signalé hier, se trouve parmi les documents de travail qui circulent depuis quelque temps. Ils ne représentent pas une position définitive du gouvernement, qui les étudie encore, ni une position définitive des dirigeants ouvriers, des chefs du monde des affaires et d'autres secteurs de l'économie. Je pourrais simplement ajouter qu'en ce qui concerne les syndicats ouvriers, leurs chefs veulent particulièrement s'assurer que tout consensus tiendra compte des ouvriers non syndiqués.